



B1100-Direction des affaires culturelles-

DELIBERATION N° D.2025.11.75 **du Conseil municipal du 13 novembre 2025**

15e édition du festival "Versailles au son des orgues" du 30 novembre au 21 décembre 2025.

Convention de partenariat entre la ville de Versailles et l'association Versailles et Orgues.

Date de la convocation : 6 novembre 2025

Date d'affichage : 14 novembre 2025

Nombre de conseillers en exercice : 53

Secrétaire de séance : Mme Marie-Agnès AMABILE

Rapporteur : Mme Emmanuelle DE CREPY

Président : Monsieur François DE MAZIERES

Sont présents :

M. Jean-Pierre LAROCHE DE ROUSSANE, Mme Pilar SALDIVIA, M. Michel BANCAL, M. Emmanuel LION, Mme Annick BOUQUET, M. François DARCHIS, M. Charles RODWELL, Mme Claire CHAGNAUD-FORAIN, M. Jean-Yves PERIER, M. Bruno THOBOIS, Mme Corinne FORBICE, M. Alain NOURISSIER, Mme Nadia OTMANE TELBA, M. Arnaud POULAIN, Mme Anne-Lys DE HAUT DE SIGY, M. Christophe CLUZEL, Mme Marie-Pascale BONNEFONT, M. Xavier GUITTON, Mme Emmanuelle DE CREPY, Mme Dominique ROUCHER-DE ROUX, Mme Stéphanie LESCAR, Mme Marie-Agnes AMABILE, M. Michel LEFEVRE, M. Gwilherm POULLENNEC, Mme Anne-Lise JOSSET, Mme Sylvie PIGANEAU, Mme Céline JULLIE, M. Moncef ELACHECHE, Mme Brigitte CHAUDRON, Mme Béatrice RIGAUD-JURE, M. François DE MAZIERES, M. François-Gilles CHATELUS, M. Philippe PAIN, Mme Florence MELLOR, M. Eric DUPAU, Mme Nicole HAJJAR, Mme Martine SCHMIT, M. Olivier DE LA FAIRE, M. Erik LINQUIER.

Absents excusés:

Mme Marie-Laure BOURGOUIN-LABRO, M. Fabien BOUGLE, Mme Corinne BEBIN, Mme Anne JACQMIN, Mme Marie BOELLE, Mme Stephanie BELNA, M. Pierre FONTAINE, M. François BILLOT DE LOCHNER.

M. Thierry DUGUET (pouvoir à M. Philippe PAIN), M. Nicolas FOUQUET (pouvoir à M. Bruno THOBOIS), Mme Muriel VAISLIC (pouvoir à Mme Martine SCHMIT), M. Wenceslas NOURRY (pouvoir à Mme Anne-Lys DE HAUT DE SIGY), Mme Anne-France SIMON (pouvoir à M. Moncef ELACHECHE), Mme Ony GUERY (pouvoir à M. Christophe CLUZEL).

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;

Vu la délibération n° D.2025.09.51 du Conseil municipal du 25 septembre 2025 portant sur la programmation de la saison culturelle 2025/2026 à Versailles et sur les demandes de subventions de fonctionnement auprès de divers organismes ;

Vu le budget de l'exercice en cours pour les imputations suivantes : chapitre 933 « Culture », article 93311 « action culturelle », nature 65748 « subventions exceptionnelles », service B1100 « Affaires culturelles ».

-
- Depuis 2010, le festival « Versailles au son des Orgues » permet au grand public de découvrir le répertoire et le patrimoine des orgues à Versailles au cours de concerts, conférences et visites culturelles.

L'organisation de ce festival fait intervenir plusieurs acteurs du territoire : des musiciens confirmés, des associations locales et de nombreux partenaires.

L'association Versailles et Orgues, créée en 2016, concourt avec la Ville à la mise en valeur du patrimoine artistique, avec une attention particulière portée à l'orgue, son répertoire et sa pratique, fédérant différents participants au festival, et à la coordination artistique du festival.

- La 15^e édition du festival « Versailles au son des Orgues » aura lieu cette année du 30 novembre au 21 décembre 2025 à Versailles sur le thème « L'Enchantement ».

Dans la Ville, des concerts, visites et rencontres autour des orgues de la Ville et des talents susceptibles d'interpréter un répertoire varié auront lieu.

Dans le cadre de cette nouvelle édition du festival, il est proposé au Conseil municipal, par la présente délibération, d'approuver la convention de partenariat à intervenir entre la Ville et l'association Versailles et Orgues, convention définissant le projet commun et les engagements de chacune des parties, à savoir :

- L'association Versailles et Orgues prendra en charge :
 - o la direction et la coordination artistiques du festival,
 - o la rémunération des artistes et la prise en charge des différentes déclarations (SACEM, GUSO) et leur règlement,
 - o l'accord des instruments,
 - o l'accueil du public,
- La Ville s'engage à :
 - o accorder un soutien financier sous la forme du versement d'une subvention d'un montant de 4 000 € à l'Association,
 - o mettre à disposition des moyens matériels, si nécessaire (chaises, spots...).

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'adoption du Conseil municipal :

APRES AVOIR DELIBERE, DECIDE,

- 1) d'approuver la convention de partenariat entre la ville de Versailles et l'association Versailles et Orgues dans le cadre de l'organisation de la 15^e édition du festival « Versailles au son des Orgues », qui se déroulera du 30 novembre au 21 décembre 2025 à Versailles ;
- 2) d'approuver, dans ce cadre, l'octroi d'une subvention de 4 000 € de la Ville au bénéfice de l'Association ;
- 3) d'autoriser M. le Maire ou son représentant à signer l'acte et tout document s'y rapportant ;
- 4) de notifier cette délibération à toutes les personnes concernées.

M. le Maire soumet les conclusions du rapporteur au vote du Conseil municipal.

Nombre de présents : 39

Nombre de pouvoirs : 6

Nombre de suffrages exprimés : 45 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité par 45 voix

Cet acte est susceptible d'être déféré devant le tribunal administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de son affichage.